



Interdiction d'approcher quelqu'un

Par **anaistiti**, le **02/04/2011** à **22:56**

Bonjour, rnje voudrais connaitre le terme exacte pour empecher quelqu'un de m'approcher ainsi que mon fils. en effet son pere est tre violent malgres plusieurs plainte rien ne change. nous vivons dans la peur sans arret. et je voudrais savoir quelle demarche sont a effectue

Par **corima**, le **02/04/2011** à **23:39**

Bonsoir, seul un juge peut ordonner une interdiction de vous approcher. Mais apparemment les plaintes que vous avez deposer n'ont pas servi à grand chose, donc n'hésitez pas à en déposer à chaque fois qu'il est violent